FORMATION INCENDIE
ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Objectif : À l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable d'adopter la conduite à tenir face à un début d'incendie, de donner l'alerte, d'utiliser un extincteur en toute sécurité, de participer à l'évacuation et de repérer les principaux organes de sécurité de l'établissement.

Public concerné et prérequis : Tout membre du personnel désigné pour intervenir en cas de début d'incendie. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Accessibilité : Locaux privés – Salle adaptée à l'effectif – Zone pratique sécurisée. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous solliciter afin que nous discutions ensemble des adaptations que nous pouvons vous proposer.

Durée de la formation : 3 heures modulables en présentiel.

Tarification (2026) : Nous consulter

Nombre de participants : Groupe de 1 à 12 personnes.

Délai d'accès : 1 mois

Modalité de déroulement : La découverte, l'apprentissage, les exercices pratiques et l'évaluation des apprenants suivent une articulation logique combinant apports théoriques, démonstrations et mises en situation.

Programme de la formation :

Organisé en 2 parties complémentaires : une partie théorique et une partie pratique.

PARTIE 1 : Comprendre le phénomène incendie et adopter la conduite à tenir

- Connaître la conduite à tenir en cas d'incendie : déclencher l'alarme, procéder à l'évacuation, alerter les secours et rejoindre le point de rassemblement.
- Appréhender les bases de l'incendie : triangle du feu, combustion, modes de propagation, classes de feux et principes d'extinction.
- Réaliser une alerte adaptée : numéros d'urgence, contenu du message d'alerte et prise en compte du protocole interne de l'entreprise.
- Identifier les règles d'évacuation : ne pas utiliser les ascenseurs, ne pas revenir en arrière, conduite à tenir en présence de fumées ou en cas d'impossibilité d'évacuer.
- Caractériser le rôle du guide-file, du serre-file et du responsable d'évacuation : orientation des occupants, vérification des locaux, fermeture des portes, bilan au point de rassemblement et accueil des secours.

PARTIE 2 : Intervenir sur un début d'incendie et mettre en pratique les procédures

- Savoir utiliser un extincteur en toute sécurité : choix du moyen adapté, distance d'attaque, positionnement et règles de sécurité.
- Manipuler les extincteurs de formation, notamment eau pulvérisée avec additif et CO_2, sur générateur de flammes. Chaque participant réalise une mise en pratique.
- Selon la configuration du site et les moyens disponibles : démonstration ou mise en situation complémentaire sur feu de friteuse, feu de gaz ou utilisation d'un Robinet d'Incendie Armé (RIA).
- Effectuer un tour de l'établissement afin de repérer les organes de sécurité : extincteurs, RIA, déclencheurs manuels, SSI ou centrale incendie, coupures d'énergies, issues de secours, plans et point de rassemblement.
- Réaliser une mise en situation simulant la découverte d'un incendie et, lorsque l'organisation le permet, une séquence d'évacuation.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques interactifs, diaporama et vidéos, démonstrations commentées, exercices pratiques individuels, mises en situation contextualisées et analyse des pratiques.

Matériel pédagogique : Bac à flammes ou générateur de flammes écologique, extincteurs de formation rechargeables, moyens d'extinction de sécurité et, selon le site, équipements incendie présents dans l'établissement.

Moyens d'encadrement et d'animation : Formateur spécialisé en prévention et sécurité incendie.

Modalités d'évaluation des acquis : Questionnement oral pendant la partie théorique et évaluation pratique. Chaque participant doit être capable d'utiliser un extincteur en respectant les consignes de sécurité et de restituer la conduite à tenir face à un début d'incendie.

Suivi et validation : Feuille d'émargement. Une attestation individuelle de formation est remise à l'issue de la session. La formation peut être tracée dans le registre de sécurité de l'établissement.

Documentation remise : Support pédagogique / mémo incendie remis à l'apprenant.

Conditions de réalisation de la pratique : Pour une démonstration avec flamme réelle, prévoir un espace extérieur non couvert d'environ 10 m² minimum, dégagé et compatible avec les règles de sécurité du site.

Déroulé indicatif (3 h modulables) : Accueil et présentation 20 min • Conduite à tenir 15 min • Bases de l'incendie 20 min • Alerte aux secours 10 min • Manipulation des extincteurs 40 min • Évacuation 20 min • Guide-file / serre-file 15 min • Mise en situation 20 min • Évaluation et clôture 20 min.

Référence réglementaire : *Code du travail, article R. 4227-39 : les exercices et essais périodiques permettent notamment aux travailleurs de reconnaître le signal d'alarme générale et d'apprendre à utiliser les moyens de premier secours. Ces exercices et essais ont lieu au moins tous les six mois.*